Commune de GONDREVILLE

8 rue de l'Ecole
60117 GONDREVILLE
Tel : 03 44 88 42 07

PLAN LOCAL D'URBANISME

06U18

Rendu exécutoire
le

DÉCOUPAGE EN ZONES : TERRITOIRE

1/5000è

Date d'origine :
Octobre 2021

4 a

ARRET du Projet - Dossier annexé à la délibération municipale du :
11 décembre 2020

APPROBATION - Dossier annexé à la délibération municipale du :
3 décembre 2021

Urbanistes : Mandataires : **ARVAL**
Agence d'urbanisme MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
3bis, placede la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS
Téléphone : 03 44 94 72 16 Fax : 03 44 39 04 61
Courriel : Nicolas.Thimonier@Arbal-Archi.fr

Équipe d'étude : N.Thimonier (Géog-Urb), M. Louërat (Géog-Urb)

Participation financière : Conseil Départemental de l'Oise

0 100 200 300 400 m

N

LEGENDE

- Limite communale
- Limites de zones
- Emplacements réservés au titre de l'aticle L151-41 du Code de l'Urbanisme (CU)
- Espaces boisés classés au titre de l'article L113-1 du CU
- Chemin à protéger au titre de l'article L151-38 du CU

ZONES
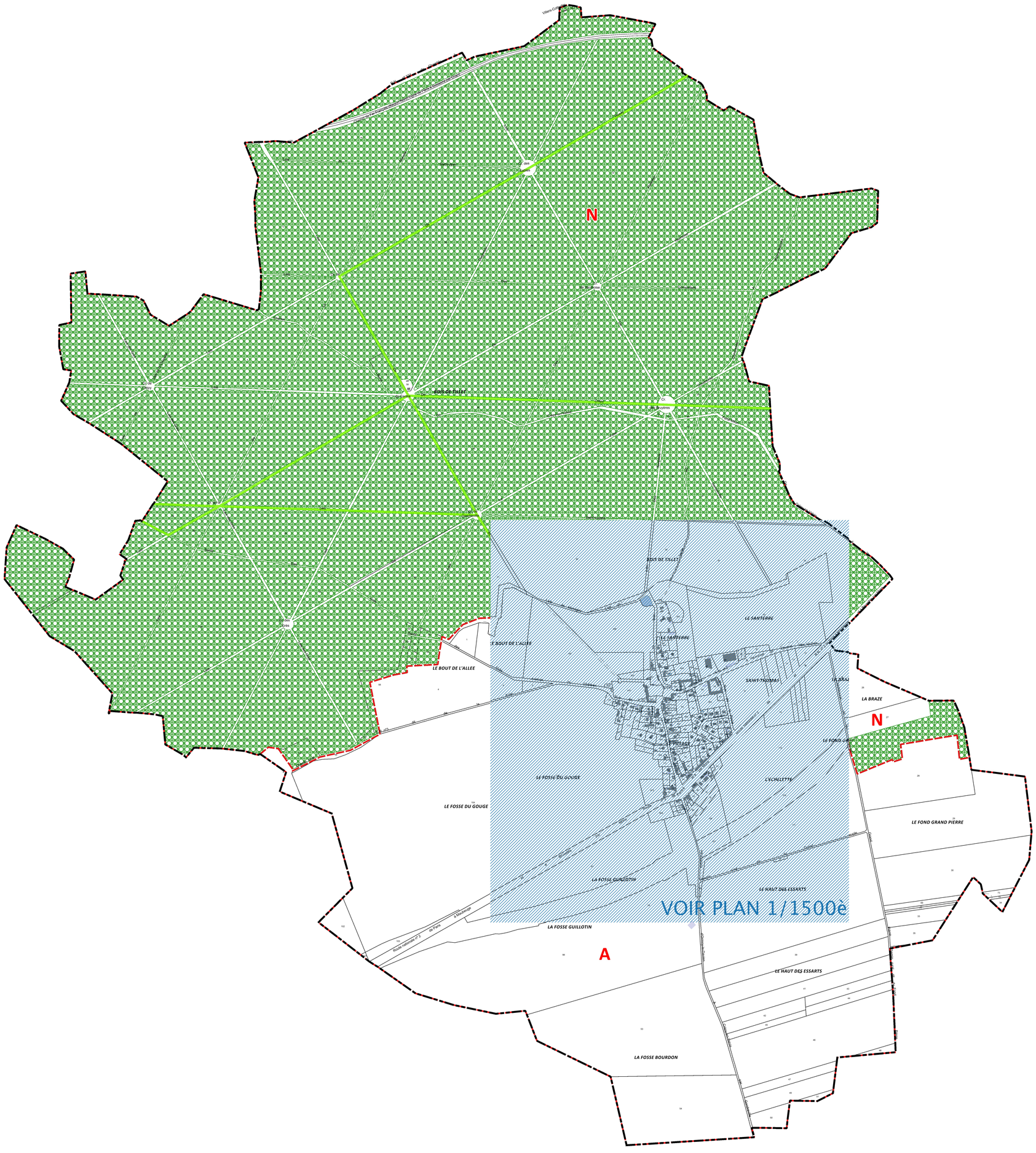
ZONE AGRICOLE
A : Zone à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles
ZONE NATURELLE ET FORESTIÈRE
N : Zone à protéger en raison de la qualité des sites, des paysages et des boisements